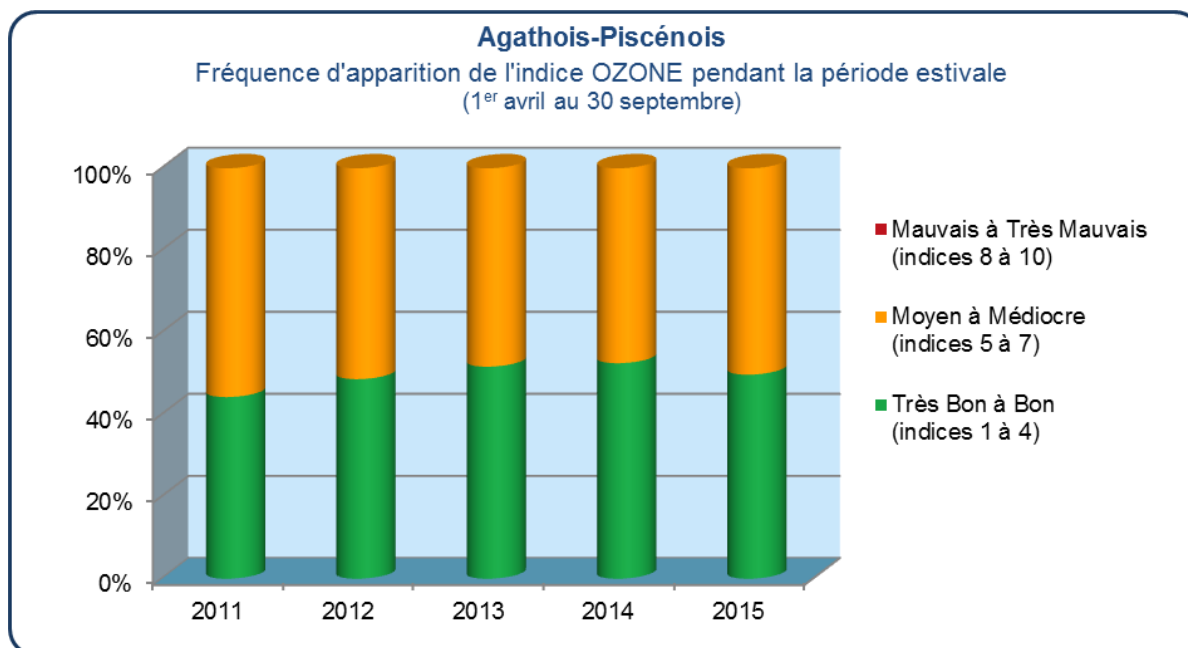




Rappel : L'ozone se forme par transformation, sous l'action du soleil et de la chaleur, de certains polluants émis essentiellement par le transport routier et les industries. Les concentrations d'ozone les plus élevées sont donc observées lors de la période estivale (1^{er} avril au 30 septembre).

1/ FREQUENCE D'APPARITION DE L'INDICE OZONE (1/04 au 30/09)



Indice OZONE	en % du nombre de jours pendant la période estivale (1 ^{er} avril au 30 septembre)				
	2011	2012	2013	2014	2015
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	44%	49%	52%	53%	50%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	56%	51%	48%	47%	50%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	0%	0%	0%	0%	0%

2/ COMMENTAIRES SUR LA PERIODE ESTIVALE 2015

- La fréquence d'apparition des indices « TRÈS BON à BON » est en légère diminution par rapport aux étés précédents.
- En contrepartie, les indices « MOYEN à MÉDIOCRE » ont été plus fréquents.

Depuis 2010, l'indice 8 « MAUVAIS » n'a pas été détecté.

Remarque : hors période estivale (c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 mars puis du 1^{er} octobre au 31 décembre), les conditions météorologiques sont peu favorables à la formation de l'ozone. L'indice OZONE est donc très majoritairement « TRES BON A BON ».

Echelle Indice OZONE :

1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ;
6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais